

# Communiqué de Presse

[Lire le détail](#)[Informations liées](#)[Imprimer](#)[Retour aux résultats](#)[Aide](#)

## MATÉRIEL ROULANT POUR CHEMIN DE FER MÉTRIQUE

### Mobilisation pour le tissu industriel vaudois

**Le Conseil d'Etat prend acte de l'attribution du marché du matériel roulant par les compagnies de chemin de fer TPF, TRAVYS, MOB, MBC. Constatant que le choix ne s'est pas porté sur le candidat dont l'un des sites de production se situe dans le canton, il s'est mobilisé pour que cette commande ait néanmoins des effets positifs sur le tissu industriel vaudois. Indépendamment de la procédure d'appel d'offre, le Gouvernement s'est en effet préparé à cette éventualité en obtenant des garanties en faveur de commandes de sous-traitance pour l'industrie vaudoise.**

Le résultat de la procédure d'appel d'offre des quatre compagnies de chemins de fer métriques a été rendu public ce matin. Conformément à la procédure sur les marchés publics et à l'issue d'une évaluation des projets candidats, les entreprises de transport ont décidé d'attribuer la commande de leur matériel roulant à l'entreprise thurgovienne Stadler.

Attentif à la situation de l'industrie dans le canton et notamment à la situation particulière de l'entreprise Bombardier disposant d'un site à Villeneuve, le Conseil d'Etat s'était préparé aux différents scénarios possibles. Ainsi, dans l'éventualité de l'attribution du mandat à Stadler, le Canton a approché l'entreprise afin de négocier les retombées économiques possibles pour le canton de Vaud.

L'entreprise Stadler s'est engagée à augmenter massivement les commandes à des sous-traitants vaudois sur les huit prochaines années. L'objectif pour les mandats à attribuer dans le canton de Vaud est de 40 millions sur la période 2013 à 2020. Il s'agit d'une augmentation substantielle (environ quinze fois plus qu'aujourd'hui) en regard de la situation actuelle, où le canton de Vaud n'est que faiblement représenté parmi les sous-traitants suisses de Stadler. Cet objectif sur lequel s'engage l'entreprise va au-delà du seul mandat de construction des rames métriques: les mandats de sous-traitance commenceront dès 2013, avant le début de la production des rames métriques, et s'étendront au-delà de la livraison de cette commande.

Sur ce montant de 40 millions, un objectif de sous-traitance à Bombardier Villeneuve de 10 millions a de plus été convenu avec Stadler. Celle-ci proposera des lots correspondant aux capacités du site de Villeneuve, qui devra en retour fournir des offres commercialement acceptables. Le Conseil d'Etat suivra la concrétisation de cet accord et plus généralement s'engage à accompagner la recherche de sous-traitants dans le tissu industriel vaudois.

Par ailleurs, le Canton soutient le site industriel de Villeneuve durant la baisse d'activité à laquelle il fait face temporairement au travers de mesures de réduction de l'horaire de travail afin d'éviter les licenciements. De plus, dans le cadre des aides prévues par la loi sur l'appui au développement économique, l'octroi de crédits de formation pour le personnel technique ainsi qu'une participation au financement de la voie de raccordement du site de Bombardier aux voies de chemin de fer des CFF sont étudiés avec l'entreprise. Enfin, le Conseil d'Etat salue l'investissement de 20 millions annoncé par Bombardier et destiné à préparer son site de Villeneuve à produire la commande des trains à livrer aux CFF.

Bureau d'Information et de Communication de l'Etat de Vaud.

Lausanne, le 13/03/2013

---

## Renseignements complémentaires :

---

DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, 021 316 70 01  
DECS, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, 021 316 60 10

---

---